



# CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

**Séance du 13 septembre 2021 à 19 heures 30 minutes  
Salle polyvalente de Waltenheim**

**Présents :**

M. DUBOULOZ-MONNET Fabrice, Mme HEINTZ Francine, Mme KUNTZ Valérie, Mme LE MAITRE Katia, Mme MONDIERE Virginie, M. SCHERRER Serge, M. SCHOTT Jean Louis, M. STAMPFLER Timothé, Mme STREISSEL Patricia, M. VIDALE Patrick

**Procuration(s) :**

M. MASSE Benoît donne pouvoir à Mme KUNTZ Valérie,  
Mme HERBY Chantal donne pouvoir à Mme MONDIERE Virginie,  
M. KUENTZ Anthony donne pouvoir à M. DUBOULOZ-MONNET Fabrice,

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :**

M. BRUYERE Thierry, Mme HERBY Chantal, M. KUENTZ Anthony, Mme MARTIN Barbara, M. MASSE Benoît.

**Secrétaire de séance :** Mme PILLAUD Anne-Laure

**Président de séance :** M. SCHOTT Jean-Louis

**Ordre du jour :**

- 1 - Approbation du conseil municipal du 5 juillet 2021
- 2 - Renouvellement contrat de fourniture d'électricité pour l'école primaire
- 3 - Révision du contrat de prévoyance au 1er janvier 2022
- 4 - Vérification des installations électriques et gaz des bâtiments communaux
- 5 - Renouvellement des membres du bureau de l'association foncière
- 6 - Fresque du climat
- 7 - Divers
  - Acquisition de la nouvelle voiture du service technique
  - Mat orange
  - Camion des Sapeurs-Pompiers
  - Stagiaire
  - Journée citoyenne du 25 septembre

**1 - Approbation du conseil municipal du 5 juillet 2021**

Le procès-verbal de la réunion précitée, transmis à tous les conseillers municipaux pour lecture, est approuvé et signé séance tenante.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**2 - Renouvellement contrat de fourniture d'électricité pour l'école primaire**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat de fourniture d'électricité pour l'école primaire avec EDF arrive à échéance le 31/10/2021.

EDF propose un renouvellement pour 3 ans à partir de novembre 2021.

Le volume global annuel estimé est de 42 123 kWh.

Les puissances souscrites du point de livraison sont de 54 kVA, réparties pour l'horosaisonnalité été, hiver, heures pleines et creuses.

Le montant de l'abonnement mensuel s'élève à 36.30 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Waltenheim,

**APPROUVE** le renouvellement du contrat de fourniture d'électricité proposé par EDF pour 3 ans,

**CHARGE** Monsieur le Maire de la signature de l'offre et de tout document y afférent.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### **3 - Révision du contrat de prévoyance au 1er janvier 2022**

Le Centre de Gestion du Haut-Rhin a signé une convention de participation en matière de complémentaire prévoyance le 25 juillet 2018 avec le groupement conjoint CNP Assurances et SOFAXIS (gestionnaire). Elle concerne à ce jour 353 collectivités et 5 516 agents adhérents.

Cette convention porte sur les risques incapacité, invalidité, perte de retraite avec une indemnisation jusqu'à 95% du revenu de référence et en option une garantie décès ou perte totale et irréversible d'autonomie.

Par courrier du 28 juin 2021, l'assureur a résilié à titre conservatoire la convention, faisant état d'une aggravation de la sinistralité (décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011), et a proposé un aménagement tarifaire pour le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

En effet, l'ensemble des études en matière d'absentéisme montrent que dans la fonction publique territoriale, les durées d'arrêt maladie sont en constante progression, quel que soit l'âge des agents et pour toutes les natures d'absences en maladie ou en accident du travail.

L'épidémie de Covid-19 a modifié le paysage des absences pour raisons de santé en 2020. Le taux d'absentéisme a fortement augmenté l'an dernier sous l'effet de la pandémie, ce qui a entraîné une augmentation forte de la gravité et donc de la durée des absences pour maladie.

L'analyse des résultats techniques et financiers présentés fin du mois de juin par le gestionnaire démontrent un déséquilibre financier.

Aussi, pour assurer la continuité et la pérennité de la convention de participation, des négociations ont été entreprises. Après avis du Comité Technique placé auprès du Centre de Gestion et information du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du 22 juin 2021, le Centre de Gestion a décidé de donner suite à la proposition

d'augmentation tarifaire de 10 % des taux relatifs aux garanties incapacité, invalidité, perte de retraite faisant passer le taux global de 1,34 % à 1,47 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le taux concernant la garantie décès ou perte totale et irréversible d'autonomie reste inchangé à 0,33 %.

### **Le conseil municipal**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 25 alinéa 6 ;

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu la circulaire n° RDFB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Haut-Rhin en date du 25 juin 2018 portant choix de la convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire en Prévoyance et portant choix du prestataire retenu ;

Vu la convention de participation signée entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin et CNP Assurances / SOFAXIS en date du 25 juillet 2018 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2018 décidant d'adhérer à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion pour la protection sociale complémentaire en Prévoyance ;

Vu l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion du 24 juin 2021

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du 22 juin 2021 ;

Vu l'information transmise par le Centre de Gestion du Haut-Rhin le 20 août 2021 aux collectivités adhérentes à la convention de participation ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Waltenheim décide

**Article 1** : prend acte des nouveaux taux de cotisations applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022 dans le cadre de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire prévoyance et figurant ci-dessous :

	Niveau d'indemnisation	Tarif
Incapacité	95 %	0.64 %
Invalidité	95 %	0.34 %
Perte de retraite	95 %	0.49 %
Décès	100 %	0.33 %

**Article 2** : autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant aux conditions particulières ainsi que tout acte y afférent.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

#### 4 - Vérification des installations électriques et gaz des bâtiments communaux

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux l'obligation annuelle de la vérification générale des installations d'électricité et de gaz des Etablissement Recevant du Public (ERP).

Cette vérification permet d'évaluer et maîtriser les risques et d'identifier les défaillances possibles sur les installations.

Il s'agit d'un **contrôle préventif permettant de limiter les risques d'incendie** provoqués par une panne, une surchauffe ou un élément défaillant.

Monsieur le Maire rappelle que  
l'entreprise LRS vérifie les appareils de cuisson et dégraisse la hotte,  
l'entreprise Alsacalor contrat de maintenance des chaudières,  
l'entreprise Antargaz vérifie les cuves de gaz à la salle et à la mairie,  
l'entreprise Kieber vérifie les extincteurs et les alarmes.

Monsieur le Maire a demandé deux devis pour la vérification du maintien en état de conformité des installations électriques, gaz et sécurité incendie.

#### DEVIS DE APAVE du 30.08.2021 référence A134051149.1

Description	Tarifs € TTC
Vérification électrique mairie, église, école, atelier, salle.	852.00
Vérification gaz mairie chaudière et cuve, église chaudière, atelier chaudière, salle appareil de cuisson, chaufferie et chaudière gaz.	636.00
Vérification des installations de sécurité incendie salle et école (alarmes)	144.00
<b>Total TTC</b>	<b>1 632.00</b>

#### DEVIS DE BUREAU VERITAS du 23.08.2021 référence 0797886/210823-3131616SF - REV0

Description	Tarifs € TTC
Vérification électrique mairie, église, école, atelier, salle.	1538.40
Vérification gaz mairie et salle	228.00
<b>Total TTC</b>	<b>1 766.40</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Waltenheim

**APPROUVE** le devis de l'entreprise APAVE,

**CHARGE** Monsieur le Maire d'inscrire la dépense au budget communal 2021 et suivants,

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents y afférents.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

## 5 - Renouvellement des membres du bureau de l'association foncière

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Waltenheim.

Les membres propriétaires, dont le nombre est fixé par le Préfet, sont désignés par moitié par le conseil municipal et par moitié par la chambre d'agriculture.

### Membres proposés par la Chambre d'Agriculture

Titulaires :	BOULAY Christian,	1A, rue de l'église	WALTENHEIM
	BRUCKERT Daniel,	2 rue du Ried	WALTENHEIM
	SCHNEIDER Patrice	1, rue des lilas	GEISPITZEN
Suppléants :	BARTH Julien	12, allée des acacias	UFFHEIM
	KOERPER Jean-Luc	7, rue Camille Roche	UFFHEIM

### Membres proposés par le conseil municipal en 2015

Titulaires	MARTIN Paul	5, rue du Moulin	WALTENHEIM
	RIBSTEIN André	8, rue de la Liberté	UFFHEIM
	KESSLER Philippe	11, rue de l'avenir	WALTENHEIM
Suppléants:	SCHNEIDER Hervé,	10 rue de la Chapelle	GEISPITZEN
	BRUNNER Alan,	Breiterweg	MAGSTATT-LE -BAS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Waltenheim

**RECONDUIT** les membres de l'association foncière proposés en 2015.

**NOMME** en qualité de membres titulaires Messieurs MARTIN Paul, RIBSTEIN André et KESSLER Philippe.

**NOMME** en qualité de membres suppléants Messieurs SCHNEIDER Hervé et BRUNNER Alan.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

## 6 - Fresque du climat

Virginie MONDIERE propose un atelier d'échange et de sensibilisation au dérèglement climatique, articulé autour d'un jeu de cartes basé sur les données du GIEC. Il se déroule avec min. 5 et max. 9 participants et il dure 3h.

Il existe une version enfant (à partir de 9 ans, durée 2h), qui sera proposée à l'école, et à d'autres enseignants des alentours.

+ d'infos: <https://fresqueduclimat.org/>

Des membres du conseil municipal s'inscriront. Une date sera fixée ultérieurement.

## 7 - Divers

### - Acquisition de la nouvelle voiture du service technique

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le nouveau véhicule du

service technique est acheté depuis le 1er septembre 2021 . il s'agit d'un Renault Kangoo d'occasion. Il affiche un peu plus de 52 000 km au compteur. Il a de nombreuses options, girafon, porte latérale, rangements.

Nous avons également installé un atelage.

Prévision budgétaire

Coût réel voiture et atelage

### **- Mat orange**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de l'avancement du dossier de l'installation du mat orange.

La direction d'Orange a notifié la résiliation de la déclaration préalable 06835721F0003 au silo Gustave MULLER ainsi qu'à la mairie.

La mairie a transmis la demande de résiliation au service instructeur, qui a été validée. Cependant Orange continue actuellement de prospecter au niveau des terrains privés pour l'implantation sur un nouveau site.

### **- Camion des Sapeurs-Pompiers**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le camion des Sapeurs-Pompiers sera donné à Monsieur KOENIG de l'association Alsace Solidarité Pompiers.

L'association se charge d'acheminer les véhicules dans des villages Hongrois. Il sera remis à neuf par le corps local qui s'engage également à garder le blason du corps de Waltenheim.

Les anciens pompiers seront prévenus afin qu'une "cérémonie de départ" puisse être organisé.

### **- Stagiaire**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'un stagiaire sera à la mairie entre le 15 et le 20 novembre 2021.

Monsieur Lucas WASSERBACHER élève de 3ème au collège Don Bosco de Landser souhaite connaître le fonctionnement d'une commune.

### **- Journée citoyenne du 25 septembre**

Monsieur Fabrice DUBOULOZ-MONNET informe les conseillers municipaux que la journée citoyenne aura lieu le 25 septembre 2021 dès 8h30 à la salle polyvalente.

Le programme de la journée à été distribué. Nous comptons sur la participation de la population.

Fait à WALTENHEIM  
Le Maire,